

Programme détaillé de formation

Webinar du 8 décembre 2026

La question des postes de préjudices en matière de réparation du dommage corporel est source d'une jurisprudence abondante. Les postes de préjudices définis par la nomenclature Dintilhac connaissent régulièrement des évolutions et la jurisprudence continue de découvrir des postes hors nomenclature. Des questions classiques telles que l'aggravation ou la consolidation sont également toujours débattues devant les juridictions. Le recours des tiers payeurs constitue également un point important sur lequel il convient d'être parfaitement informé. Cette demi-journée de formation est l'occasion de faire le point sur les dernières décisions importantes autour de ces différents sujets. La technique du chiffrage ne sera en revanche pas abordée, seul le contenu des postes sera étudié.

Préjudice corporel : Questions d'actualité

I. Règles générales

- A. Principe de la réparation intégrale
- B. Bénéficiaires du droit à la réparation.
- C. Date de consolidation
- D. Barème
- E. Imputation des prestations indemnitaires
- F. Révision

II. Actualité des postes de préjudices

- A. Préjudices de la victime directe
 - 1. Les préjudices patrimoniaux.
 - 2. Les préjudices extra-patrimoniaux
- B. Préjudices des victimes par ricochet
 - 1. Les préjudices extrapatrimoniaux
 - 2. Les préjudices patrimoniaux

III Actualité du recours des organismes sociaux

- A. Recours de la caisse d'assurance maladie
- B. Recours des autres tiers payeurs